

Aya Or & Argent débloque de la valeur à court terme et travaille à la réhabilitation environnementale grâce à la vente de métaux précieux provenant de l'ancienne pile de stockage de Boumadine

Montréal, Québec, le 19 novembre 2025 – Aya Or & Argent Inc. (TSX : AYA; OTCQX : AYASF) (« Aya » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer le début de la production commerciale de concentré de pyrite riche en métaux précieux à partir d'une ancienne pile de stockage de flottation, dans le cadre de sa licence d'exploitation minière de Boumadine. La récupération de ces métaux permettra de réduire l'empreinte environnementale des activités passées, de soutenir la réhabilitation de la zone et de générer des flux de trésorerie positifs pour le projet Boumadine. La pile de stockage a été générée lors des activités de flottation du plomb et du zinc à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Faits saillants du projet

- **Aya a conclu une entente d'enlèvement avec un acheteur international pour l'achat de cette ancienne pile de stockage (« entente d'enlèvement »).**
 - **Volume de production :** Production et expédition mensuelles de l'ancien produit de flottation au cours des 20 à 24 prochains mois, ou jusqu'à épuisement des matières récupérables, rythme estimé à **10 000 tonnes (« t »)** par mois¹.
 - Selon les estimations, **2,5 millions d'onces d'équivalent argent² (« Moz AgEq »)** devraient être produites et expédiées au cours de la période susmentionnée.
 - **Teneurs des ressources prévues¹ d'environ 2,30 grammes par tonne (« g/t »)¹ d'or (« Au ») et 144 g/t¹ d'argent (« Ag »)**

¹⁾ Voir la première ligne du tableau 55 du rapport technique intitulé « Technical Report Preliminary Economic Assessment Boumadine polymetallic deposit (Au, Ag, Zn, Pb, Ge) in the Kingdom of Morocco », conforme au Règlement 43-101, publié le 24 mai 2019 et préparé par GoldMinds Geoservices Inc., que les personnes qualifiées de la Société ont vérifié depuis.

²⁾ Suivant des teneurs des ressources prévues de 2,30 g/t pour l'or et de 144 g/t pour l'argent, et des cours de 4 000 \$ /oz pour l'or et de 50 \$ /oz pour l'argent, soit un ratio or-argent de 80.

« La commercialisation de l'ancienne pile de stockage de Boumadine offre deux avantages clés. Nous nettoyons les traces des anciennes activités en retirant les matériaux indésirables générateurs d'acide du site qui se trouvent près de la future mine à ciel ouvert, tout en établissant des relations commerciales avec les futurs acheteurs de notre produit de pyrite », a déclaré Benoit La Salle, président et chef de la direction. « La valorisation de cet ancien concentré de pyrite souligne le potentiel commercial et l'intérêt marchand du concentré de pyrite riche en or et en argent que Boumadine produira pendant son exploitation. »

Aperçu du projet

Au cours de son exploitation, la propriété de Boumadine a vu l'extraction d'environ 260 mille tonnes (« kt ») de minerai, avec la production de concentrés de plomb et de zinc. Les récupérations de métaux précieux se sont établies en moyenne à environ 30 % pour l'or et 40 % pour l'argent, avec des sous-produits aux teneurs commercialement significatives pour ces deux métaux. Le volume récupérable sera affiné tout au long du projet.

Des conditions de marché favorables, y compris les cours des métaux précieux, l'offre limitée et la demande continue pour le soufre, ont créé une occasion de commercialiser l'ancien sous-produit de flottation. De multiples acheteurs nous ont exprimé leur intérêt, ce qui confirme la demande du marché et des niveaux de paiement commercialement viables.

Pour soutenir la commercialisation, Aya a mobilisé une équipe, de l'équipement et des entrepreneurs pour le chargement et la manutention, et a retenu des services d'arpentage pour assurer un suivi précis des activités. La chaîne logistique a été planifiée, le produit étant transporté par camion depuis le site à un port à l'intérieur des terres, puis par rail jusqu'au port maritime, et enfin expédié par conteneur aux acheteurs. Des programmes d'échantillonnage et d'analyse sont en place pour assurer la qualité et la conformité tout au long du processus d'expédition.



À la date du présent communiqué de presse, un total de 2 500 tonnes de produit a déjà été chargé et expédié à l'installation de port sec au Maroc, pour y être chargé dans des conteneurs maritimes avant expédition finale au client. Le premier paiement de l'acheteur devrait arriver d'ici la fin de l'année. Les fonds générés par cette opération

contribueront à la mise en valeur du projet Boumadine. Le projet vise à limiter l'impact environnemental tout en maximisant la récupération des matières commercialisables.

Personne qualifiée

Les informations techniques contenues dans ce communiqué de presse ont été révisées et approuvées par Raphaël Beaudoin, ing., vice-président, Activités, et par David Lalonde, B. Sc., P. Geo, vice-président, Exploration, tous deux des « personnes qualifiées » tel que défini par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

À propos d'Aya Or & Argent inc.

Aya Or & Argent inc. est un producteur d'argent canadien en pleine croissance qui exerce ses activités au Royaume du Maroc.

Aya est la seule société minière purement argentifère cotée à la Bourse de Toronto. Elle exploite la mine d'argent Zgounder à forte teneur et explore ses propriétés situées le long de l'Anti-Atlas, dont plusieurs renferment d'anciennes mines productrices et des ressources historiques.

L'équipe de direction d'Aya se concentre sur la maximisation de la valeur pour ses actionnaires en ancrant la durabilité au cœur de ses activités, de sa gouvernance et de ses plans de croissance financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web d'Aya à l'adresse www.ayagoldsilver.com.

Ou communiquer avec

Benoit La Salle, FCPA, MBA
Président et chef de la direction
Benoit.lasalle@ayagoldsilver.com

Alex Ball
Vice-président, Expansion de l'entreprise et
Relations avec les investisseurs
alex.ball@ayagoldsilver.com

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, y compris des énoncés concernant le volume de production prévu, l'efficacité des méthodes de traitement et de récupération connues, la chaîne logistique de transport, la capacité de l'acheteur à respecter ses obligations aux termes de l'entente d'enlèvement, l'impact environnemental du processus de récupération, les teneurs, les récupérations, ainsi que le calendrier et les résultats des activités opérationnelles prévues. L'information prospective repose sur un certain nombre d'hypothèses, y compris des hypothèses concernant les prix des marchandises, les récupérations, le rendement opérationnel, le calendrier et les conditions commerciales et économiques générales. L'information prospective est intrinsèquement soumise à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus.

Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, les risques opérationnels, les changements dans les paramètres du projet, les fluctuations des prix des marchandises, la performance des équipements, les délais d'obtention de permis et les conditions économiques générales. Bien que la Société estime que les hypothèses et les attentes reflétées dans ces informations prospectives sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. La Société ne s'engage pas à mettre à jour l'information prospective, sauf conformément au lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Les prévisions opérationnelles contenues dans ce communiqué ne constituent pas une analyse économique d'un projet minier en vertu du Règlement 43-101 et se limitent aux activités de traitement des résidus qui ne font pas partie de la ressource minérale de Boumadine ou de l'EEP de Boumadine.

Pour une analyse plus détaillée des risques et d'autres facteurs susceptibles d'influer sur la capacité de la Société à concrétiser les attentes énoncées dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué, consulter la notice annuelle et le rapport de gestion disponibles sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ces documents étant intégrés par renvoi dans ce communiqué de presse, ainsi que les autres documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Il est conseillé et recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à l'information prospective. À moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige, la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser publiquement l'information prospective, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements futurs, ou pour une autre raison.